

TOUT L'IMMOBILIER

LA CHRONIQUE DE L'AGEDEC, Association genevoise pour la défense des contribuables (*)

BAISSE DE L'IMPOSITION A GENEVE: DU SOUHAIT LEGITIME A UNE NECESSITE ABSOLUE

Par Maître Michel LAMBELET

Avocat – Expert en Fiscalité, Président de l'AGEDEC, GENEVE

Par le passé, les contribuables genevois, qui souffrent d'une fiscalité très lourde tant au niveau du revenu que de la fortune par rapport aux autres cantons suisses, souhaitent légitimement une révision de celle-ci.

Depuis la crise survenue en fin 2008, la plupart des pays nous entourant considèrent qu'une des solutions pour faire face à cette crise consisterait en une baisse des impôts pour relancer le pouvoir d'achat.

Ainsi le souhait légitime des contribuables genevois ce serait-il mué en une nécessité absolue ?

Vous avez la parole

Certes, l'AGEDEC s'est toujours souciée de la quotité des impôts qui frappaient les contribuables genevois.

Toutefois, lors de la partie statutaire «vous avez la parole» de l'assemblée générale de l'AGEDEC du mois d'avril 2008, cette question a été recensée comme faisant partie des souhaits primordiaux.

Certains membres de l'AGEDEC s'étant effectivement enquis des évolutions (positives !) de l'imposition dans le canton de Genève aux niveaux de la fortune, des revenus et de l'impôt immobilier complémentaire.

Les membres souhaitant connaître les projets pour l'avenir de Genève, ainsi que les éventuelles initiatives visant à une modération de l'imposition des contribuables genevois.

Etat des lieux

L'AGEDEC est intervenue depuis la dernière assemblée générale tous azimuts, notamment en agissant au niveau de l'assiette fiscale, mais également au niveau d'une amélioration des taux d'imposition.

En outre, l'AGEDEC a tenté de faire un état des lieux de la fiscalité notamment du canton de Genève par rapport aux autres cantons pour démontrer qu'effectivement Genève était un îlot de cherté.

Assemblée générale de 2009

Ainsi, en mai prochain, lors de la prochaine assemblée générale de l'AGEDEC, les questions d'une intervention aux fins de baisser les impositions du revenu et de la fortune feront l'objet d'un point spécifique de l'ordre du jour.

Peut-être il sera décidé de cesser d'être «spectateur» de l'évolution de l'imposition dans le canton de Genève pour en devenir «acteur».

Insérer le bulletin de demande d'adhésion

* * *

(*) association créée en 2005 dont les membres fondateurs ont été Mme et M LARPIN (Impôts Service) ainsi que Me Michel LAMBELET